

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 2 juin 2008

Résolution: CA08 090190

Demander aux autorités de la société Aéroports de Montréal de corriger le tracé du corridor aérien choisi le 28 septembre 2006.

CONSIDÉRANT que depuis le 28 septembre 2006, la société Aéroports de Montréal a modifié les pistes préférentielles pour les opérations entre 23 h et 7 h;

CONSIDÉRANT que les citoyens résidant sous ce corridor de vol jouissaient d'un milieu paisible et agréable avant cette décision;

CONSIDÉRANT qu'un nombre croissant de ces décollages se produisent pendant la nuit entre 23 h et 7 h alors qu'il n'y a pas si longtemps, il y avait un couvre-feu à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau durant cette période, sauf lors de situation d'urgence exceptionnelle;

CONSIDÉRANT qu'une rumeur circule à l'effet que la société Aéroports de Montréal accèlère discrètement le transfert des vols tout cargo de l'aéroport de Mirabel à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau, ce qui sera de nature à augmenter le nombre de vols nocturnes;

CONSIDÉRANT que le rapport de la firme Leroux, Beaudoin, Hurens et associés indique que le bruit généré par les décollages d'avions de l'aéroport Montréal-Trudeau interfère avec l'activité humaine et constitue une nuisance pour les citoyens;

CONSIDÉRANT que ce corridor incommode fortement la population du secteur de Saraguay;

CONSIDÉRANT qu'un nombre important de plaintes ont été acheminées au bureau de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cardierville par ses citoyens;

Il est proposé par la mairesse Marie-Andrée Beaudoin

appuyé par tous les conseillers

et résolu

DE demander formellement aux autorités de la société Aéroports de Montréal de corriger le tracé choisi le 28 septembre 2006 qui affecte directement la qualité de vie des citoyens de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cardierville qui habitent sous le corridor aérien;

DE transmettre copie de la résolution aux élus fédéraux, provinciaux et municipaux concernés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Montréal, le 4 juin 2008.

65.01

Marie-Andrée BEAUDOIN

Chantal CHÂTEAUVERT

Mairesse d'arrondissement

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 12 juin 2008

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, le 10 septembre 2008



Chantal CHÂTEAUVERT
Secrétaire d'arrondissement